



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-septième session

8-11 mars 2016

Point 3 m) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : développement des statistiques
régionales en Asie occidentale**

Rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les principaux progrès accomplis dans le développement statistique de la région

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2015/216 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. Ce rapport décrit les principaux progrès accomplis dans le développement statistique de la région ces cinq dernières années et s'intéresse aux difficultés et aux avantages que présente l'accroissement de la demande de données lié à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. La Commission appelle particulièrement l'attention sur : a) le renforcement des capacités nationales des États arabes en matière de statistique; b) l'application des meilleures pratiques et des méthodes et techniques les plus modernes dans le domaine de la statistique officielle; c) la fourniture de données exhaustives et cohérentes sur les États arabes, les offices nationaux de statistique constituant des instances de référence au niveau régional; et d) la coordination et l'établissement de partenariats aux fins du développement statistique dans la région arabe.

Dans ce rapport, la Commission de statistique est invitée à prendre note du rapport dans ses discussions sur la possibilité d'apporter son concours à la région dans le transfert de connaissances et de compétences dans les domaines prioritaires visés dans le rapport et à susciter l'intérêt des organismes de financement du système des Nations Unies en vue d'aider à mobiliser des ressources dans la région.

* E/CN.3/2016/1.



Rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les principaux progrès accomplis dans le développement statistique de la région

I. Introduction

1. La région de l'Asie occidentale s'efforce d'adapter la statistique officielle aux besoins stratégiques résultant d'un environnement socioéconomique en pleine mutation dans les pays arabes. Ceux-ci connaissent des situations qui sont propres à cette région et exigent des approches particulières pour choisir les sources de données et produire des statistiques officielles.

2. Il existe des écarts considérables entre les différents pays en matière de développement de la statistique, mais aussi entre les différents domaines statistiques couverts par chaque pays, si bien qu'il est nécessaire que les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales analysent les besoins réels dans le cadre de leurs activités de coopération technique. Les programmes de formation standard ne sont pas efficaces, c'est pourquoi les producteurs nationaux de données devraient être conseillés s'agissant de formations spécifiques relatives à la réalisation d'enquêtes et d'activités statistiques.

3. La majorité du personnel recruté sur le plan national parle l'arabe, puisque c'est la langue principale dans la région. À ce propos, les retards intervenus dans l'application des normes internationales sont imputables à ceux enregistrés dans la traduction en arabe de celles-ci et des manuels et des guides méthodologiques. Par ailleurs, les services de traduction de l'ONU et des autres organisations internationales devraient employer la terminologie arabe normalisée présentée sous la forme de glossaires thématiques dont l'établissement se poursuit sous les auspices de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et en consultation avec les offices nationaux de statistique de la région.

4. Plusieurs pays de la région sont touchés par des conflits internes ou externes ou par une occupation, situations qui entravent toutes les activités de développement, notamment de la statistique officielle. Même dans les situations de conflit, il est extrêmement important de tenir à jour les statistiques et de préserver l'historique des données, essentiel à la reconstruction une fois le conflit réglé. De plus, dans les situations de conflit, il est nécessaire de collecter des statistiques couvrant des domaines particuliers, comme les répercussions économiques du conflit, la situation des ménages et les effets négatifs sur le bien-être social.

5. Les organisations nationales, régionales et internationales se heurtent à des problèmes pour financer leur appui au développement de la statistique dans la région. La région est considérée comme riche et les donateurs n'y prêtent donc pas attention. Toutefois, cette représentation ne tient pas compte de la réalité pour la majeure partie de la région. Le manque de ressources entraîne des retards dans la conduite d'activités telles que la production de statistiques sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural et fait que les enquêtes sur divers sujets sont moins fréquentes ou irrégulières.

II. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces

6. Afin de susciter une discussion sur les difficultés auxquelles les statisticiens de la région se heurtent, une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces a été effectuée, en consultation avec les offices nationaux de statistique (voir encadré ci-dessous).

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance par les dirigeants de la région de l'importance des statistiques officielles; • Promotion de la connaissance des éléments de base de la statistique; • Progrès dans l'évaluation des systèmes nationaux de statistique menée par le Centre de statistique du CCG, PARIS21, la BAfD, la CESAO et la CEA; • Recours accru aux technologies modernes dans la collecte des données; rapprochement entre les statistiques et l'information géospatiale; • Recours accru aux applications intelligentes dans la diffusion des données; • Achèvement de la charte sur les travaux statistiques menés dans la région du CCG; • Aboutissement du cycle 2011 du PCI qui permet une plus grande harmonisation et un renforcement des capacités dans le domaine des statistiques économiques; 	<ul style="list-style-type: none"> • Différences entre les données produites par les offices nationaux de statistique et les organisations internationales; • Les sources de données nationales ne sont pas toujours pleinement exploitées et coordonnées entre les divers services gouvernementaux; toutes les données ne sont pas publiées; • Plusieurs pays doivent régler des questions relatives à la gouvernance, aux lois et textes législatifs liés aux statistiques et à la mise en œuvre des Principes fondamentaux de la statistique officielle; • Les stratégies nationales de développement de la statistique sont inexistantes ou ne sont pas à jour dans plusieurs pays; • Les statistiques officielles de la région arabe ne couvrent pas suffisamment la gouvernance, la sécurité et les droits de l'homme; • Lenteur dans le développement des statistiques relatives au développement rural et agricole; • Manque de statistiques fiables sur les réfugiés et les personnes déplacées; manque de données sur les populations migrantes; • Utilisation des registres et archives administratifs moins avancée dans de nombreux pays de la région – en particulier s'agissant des registres statistiques des entreprises et des registres et statistiques de l'état civil;

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Appui financier aux offices nationaux de statistique des États membres de la CESAO insuffisant pour leur permettre de participer aux groupes de travail internationaux sur les statistiques;
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de formuler des stratégies nationales de développement de la statistique; • Possibilité de coopération Sud-Sud, en s'appuyant sur l'expérience tirée de systèmes de statistique perfectionnés; • Des institutions spécialisées et organismes (OMS, FNUAP) sont les chefs de file d'un programme régional sur les registres et statistiques de l'état civil auquel la CESAO participe activement; • Recours accru aux sources de données administratives par les pays du CCG à des fins statistiques; • Le Centre de statistique du CCG progresse dans la mise au point de méthodes statistiques en élaborant des lignes directrices, des méthodologies et des questionnaires; • Renforcement des partenariats régionaux en vue d'accroître les capacités statistiques : CESAO, Centre de statistique du CCG, Institut arabe de formation et de recherches statistiques, LEA, CEA, SESRIC, BID; • Création de partenariat entre l'IIS et l'Association internationale pour les statistiques officielles (qui associent plus de statisticiens de la région arabe) • Établissement de relations avec des donateurs : Banque mondiale, DFID, AJCI; • Avantages « internes » liés à la traduction des normes et lignes directrices en arabe dans la région; 	<ul style="list-style-type: none"> • Différences considérables entre les pays arabes en ce qui concerne le développement des statistiques et selon les domaines statistiques concernés; • Dans de nombreux cas, les données n'ont pas été utilisées pour l'élaboration de politiques; • Les pays arabes ne contribuent pas suffisamment aux travaux des groupes chargés du développement de la statistique à l'échelle mondiale; • De nombreux pays ne disposent pas de ressources suffisantes pour développer leur statistique officielle; • Les bureaux et organismes de l'ONU travaillant dans la région disposent de ressources limitées aux fins du renforcement des capacités statistiques; • Les donateurs s'intéressent à d'autres régions, si bien que l'aide que la région arabe reçoit est largement insuffisante; • Le développement de la statistique officielle dans les pays touchés par des conflits s'effectue dans des conditions précaires;

*Forces**Faiblesses*

- Possibilité d'assurer le suivi des accords de coopération conclus avec l'Union européenne à l'issue du programme MEDSTAT.

Abréviations : AJCI = Agence japonaise de coopération internationale; BAfD = Banque africaine de développement; BID = Banque islamique de développement; CCG = Conseil de coopération des États arabes du Golfe; CEA = Commission économique pour l'Afrique; CESAO = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale; DFID = Département pour le développement international; EMRO = Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale; FNUAP = Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population; IIS = Institut international de statistique; LEA = Ligue des États arabes; MEDSTAT = Programme méditerranéen de coopération statistique; OMS = Organisation mondiale de la Santé; PARIS21 = Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle; PCI = Programme de comparaison internationale; SESRIC = Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques.

III. Réalisations

7. La région a accompli des progrès depuis son dernier rapport à la Commission de statistique de l'ONU (E/CN.3/2011/20). Toutefois, s'agissant de ces progrès, il importe de noter que les niveaux de développement enregistrés par les différents systèmes nationaux de statistique de la région varient et que ce qui apparaît comme une avancée dans une partie de la région peut continuer à constituer un défi dans une autre.

8. La collaboration et la coordination en matière de développement des capacités statistiques avec d'autres organisations et offices régionaux œuvrant dans le domaine de la statistique ont été améliorées. En particulier, une étroite collaboration s'est établie entre l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques, le Centre de statistique du CCG, la LEA et ses organisations spécialisées, les bureaux régionaux d'organes et organisations du système des Nations Unies (notamment le FNUAP et l'OMS) et plusieurs organisations régionales sectorielles.

9. Le cycle de 2011 du PCI offre un exemple de coopération possible aux fins de l'harmonisation des statistiques dans la région et de l'établissement d'un lien entre la collecte des données répondant aux besoins internationaux et le renforcement des capacités statistiques des pays de la région. Les plans futurs incluent également l'harmonisation des indices des prix à la consommation et l'établissement d'un lien entre la collecte des données pour ces indices et le PCI. Ces plans visent non seulement à harmoniser les statistiques, mais aussi à réduire les coûts des enquêtes sur les prix.

10. Un cadre régional pour une meilleure utilisation des statistiques dans l'élaboration des politiques a été créé en vue de donner suite aux requêtes formulées en ce sens. Ce cadre a aidé à engager un dialogue continu entre dirigeants et statisticiens dans les pays pilotes du projet.

11. Les entités de l'ONU, notamment la CESAO, s'appuient de plus en plus sur les sources de données nationales. De plus, la CESAO a accru son utilisation d'ensembles de microdonnées (enquêtes auprès des ménages) à des fins analytiques particulières et fournit un appui à la conduite d'enquêtes pilotes sur les statistiques harmonisées à l'échelle nationale (par exemple, des enquêtes pilotes sur la consommation d'énergie dans le secteur des transports).

12. Grâce à la coopération avec l'Union européenne concernant le programme multi-pays de l'Union européenne dans le contexte de l'instrument européen de voisinage, MEDSTAT, des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines statistiques au cours des cinq dernières années, notamment les statistiques sectorielles et celles sur les migrations internationales, le transport et l'énergie.

13. Pour satisfaire les besoins réels des pays en situation de conflit, des enquêtes ont été menées en Iraq et en Palestine sur les caractéristiques sociales, démographiques et économiques des personnes déplacées, les dommages causés aux familles déplacées et leurs besoins.

14. La CESAO et d'autres organisations dans la région ont mené à bien des projets de développement de la statistique portant notamment sur l'élaboration d'indicateurs, les statistiques de l'environnement et de l'énergie et les statistiques ventilées par sexes. Un projet en cours a trait aux indicateurs économiques à court terme.

15. Les pays membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (Conseil de coopération du Golfe) aimeraient appeler l'attention de la Commission de statistique sur les progrès suivants accomplis par leur sous-région :

- Progrès dans la promotion de la connaissance des éléments de base de la statistique dans plusieurs segments de la société au moyen des médias sociaux;
- Recours accru aux applications intelligentes pour diffuser des données statistiques;
- Adoption prochaine d'une charte portant sur les travaux statistiques menés dans la sous-région du Conseil de coopération du Golfe;
- Utilisation croissante des sources de données administratives et des mégadonnées;
- Mise en relation, le cas échéant, des nouvelles statistiques collectées et de l'information spatiale;
- Travaux statistiques menés dans le cadre de stratégies quinquennales.

IV. Difficultés rencontrées pour poser les jalons des systèmes de statistique nationaux et régionaux

16. Bien que des progrès concrets aient été accomplis dans l'élaboration de statistiques officielles dans plusieurs pays de la région, il reste encore beaucoup à faire dans les domaines de la gouvernance et du développement institutionnel. Le système statistique régional n'existe que de manière intuitive et il est nécessaire d'améliorer la coopération entre les acteurs régionaux. Les évaluations des systèmes nationaux de statistique révèlent que les données sont souvent disponibles dans un pays donné, mais qu'elles ne sont pas compilées dans les ensembles communs de données de divers offices et ministères. Les données collectées par les offices nationaux de statistique, les banques centrales, les ministères et les organismes gouvernementaux spécialisés sont souvent traitées isolément. En rassemblant toutes les données, il serait possible d'élargir le champ de leur utilisation, d'améliorer leur qualité et d'augmenter la production de statistiques officielles nationales. La compilation de statistiques officielles plus complètes à partir des données

disponibles est pleine de promesses, mais pour ce faire, une plus grande coordination entre les différents acteurs nationaux est nécessaire.

17. Au niveau régional, on compte plusieurs comités de statistique dotés de programmes de travail indépendants couvrant presque le même ensemble de pays. La CESAO et d'autres organisations ont un rôle à jouer pour renforcer la coordination. Toutefois, il faut pour ce faire tenir compte des besoins des systèmes nationaux de statistique et, par conséquent, engager un dialogue avec les offices nationaux de statistique. L'objectif final devrait être de mettre en place un système régional de statistique fonctionnel et coordonné qui permette de partager les responsabilités en matière de données statistiques, s'agissant notamment du partage des données et de la diffusion de données cohérentes sur la région. Une analyse des forces et faiblesses du système statistique régional doit être réalisée prochainement.

18. Les fonctions que remplissent les offices nationaux de statistique dans la région arabe, particulièrement leur rôle de direction et de coordination des systèmes nationaux de statistique, doivent être renforcées. À cette fin, il faut créer un contexte institutionnel et législatif favorable. Il reste à appliquer intégralement les Principes fondamentaux de la statistique officielle, notamment en ce qui concerne la transparence de la livraison de données statistiques à l'ensemble des utilisateurs.

19. D'un pays à l'autre, l'élaboration et la mise à jour des stratégies nationales de développement de la statistique n'en sont pas au même stade (voir le paragraphe 15 ci-dessus sur les réalisations des pays membres du CCG). Dans de nombreux pays, ces stratégies devraient être mises à jour, non seulement parce qu'elles datent, mais aussi parce que l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 a accru la demande de statistiques. En les élaborant, il convient de veiller à ce qu'elles soient utiles à l'élaboration des politiques – conformément au Cadre pour une meilleure utilisation des statistiques dans l'élaboration des politiques de la CESAO. Dans plusieurs pays de la région, ces stratégies doivent également aborder les questions suivantes relatives aux statistiques en situation de conflit : a) comment préserver la statistique officielle en période de conflit; et b) comment identifier quelles sont les statistiques qui permettent de mesurer l'impact des conflits (notamment sur les ménages, l'économie et l'environnement).

20. En raison de la demande croissante de données statistiques, il est également nécessaire de régler les problèmes liés aux sources des données. Dans sa résolution 70/1 intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », l'Assemblée générale demande que soit élaboré un ensemble régional d'indicateurs de développement durable. Cet ensemble devrait être utile à l'élaboration de politiques et porter sur des questions politiques propres aux États arabes, tout en conservant une échelle suffisamment réduite pour que ceux-ci puissent fournir les données requises. Lors de la deuxième session du Forum arabe de haut niveau pour le développement durable, il a été recommandé que cet ensemble consiste dans une trentaine d'indicateurs polyvalents afin de faciliter la communication de données comparables par les systèmes nationaux de statistique.

21. L'expérience acquise à travers le monde montre que pour commencer à étudier les possibilités offertes par les mégadonnées dans la région arabe, il convient de disposer des données nécessaires pour répondre à la demande accrue de statistiques officielles, notamment en renforçant l'utilisation de nouvelles sources de données, telles que les registres et fichiers administratifs, les registres des données du secteur privé et les données de la société civile. Les données des registres ne sont pas

utilisées comme source pour les enquêtes statistiques autant que dans d'autres régions, aussi est-il essentiel de procéder à un transfert de connaissances et d'expériences dans ce domaine.

22. La région doit se préparer aux recensements de la population et des logements de 2020, en s'appuyant sur les leçons tirées de ceux de 2010, en s'efforçant d'améliorer l'harmonisation. L'expérience montre que les données collectées lors de ces recensements peuvent à présent être utilisées plus largement. De plus, la tendance actuelle est d'utiliser des méthodes modernes de collecte de données qui tirent parti des nouvelles technologies, telles que les dispositifs mobiles, la saisie automatisée de données géospatiales et la mise en relation des données obtenues au moyen d'un dénombrement avec celles des registres.

23. Vu la tendance au progrès technologique dans la statistique officielle, certains domaines qu'elle couvre (par exemple, les statistiques de l'environnement et les statistiques des transports) bénéficieraient de systèmes d'enregistrement automatiques, dont l'utilisation dans la région est limitée. L'utilisation de technologies (surtout des tablettes pour le moment) dans la collecte de données dans la région arabe se développe, ce qui offre de nouvelles possibilités de régler les problèmes relatifs à la qualité (par exemple, des contrôles de qualité au moment de la collecte des données).

24. La région doit également participer davantage aux activités menées au titre de l'Initiative du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. À ce propos, il faut un engagement et l'allocation de ressources aux niveaux national et régional.

25. Des progrès importants ont été accomplis dans la consolidation de la coordination et la rationalisation des processus de renforcement des capacités statistiques. Toutefois, d'autres progrès restent nécessaires. Ainsi, il convient de s'intéresser aux systèmes nationaux de statistique, ainsi qu'aux offices nationaux de statistique et aux administrations et ministères clefs de chaque pays. Il est tout aussi important de coordonner les efforts déployés en vue de mobiliser des ressources, qui doivent davantage tenir compte des besoins de la région que de ceux des différentes organisations. À l'heure actuelle, ces efforts sont plutôt improvisés, en l'absence de stratégie de mobilisation des ressources au niveau régional. Il n'y a pas non plus de données empiriques sur l'incidence effective de l'assistance technique fournie actuellement sur la création de capacités statistiques réelles dans les pays de la région.

26. Compte tenu de l'évolution des conditions économiques, des mouvements sociaux et des autres phénomènes politiques dans la région, il importe que l'Asie occidentale prenne part à la révolution des données. Les acteurs régionaux doivent s'efforcer de mieux diffuser les statistiques sur le développement durable dans la région aux utilisateurs. Pour cela, il convient d'harmoniser les méthodes de diffusion des données employées par les services nationaux et régionaux de statistique. Les statistiques officielles de la région doivent être rendues publiques et la CESAO doit montrer l'exemple et jouer un rôle de chef de file en la matière.

V. Règlement des problèmes techniques spécifiques de la statistique officielle

27. Le développement des statistiques doit se faire en tenant compte des principaux problèmes liés à la statistique officielle et s'effectuer en tenant compte de tous les domaines de la statistique, à savoir :

a) Les problèmes de gestion et de stratégie liés à la statistique officielle (programme de transformation et de modernisation de la statistique officielle, renforcement des institutions, technologies, information géospatiale, stratégies nationales de développement de la statistique);

b) Statistiques sociales et démographiques (statistiques de la pauvreté, y compris l'indicateur de pauvreté multidimensionnel, registres et statistiques de l'état civil, et justice sociale et groupes vulnérables de la société, dont les femmes, les jeunes et les personnes âgées);

c) Statistiques économiques (registres d'entreprises, comptabilité nationale, statistiques du commerce des services, statistiques des prix – harmonisation des indices de prix, collecte des données pour les IPC et pour le PCI);

d) Statistiques de l'environnement (système de comptabilité économique et environnementale, statistiques de l'environnement relatives à l'eau);

e) Indicateurs de développement et statistiques sur des questions transversales (ensemble régional d'indicateurs de développement durable, indicateurs nationaux sur les politiques prioritaires).

28. Certains domaines de la statistique ne sont pas suffisamment couverts par les statistiques officielles dans la région, notamment celles sur la gouvernance, la sécurité, le bien-être et les droits de l'homme. Ces statistiques sont parfois disponibles auprès d'universités ou d'instituts de recherche, ou bien elles ont été produites avec leur collaboration. Toutefois, il existe également un risque que de nombreux groupes de défense comblent ce vide en faisant la promotion de leurs données personnelles, qui ne répondent pas toujours aux critères de qualité, de représentativité ou d'impartialité. Il est notamment à craindre qu'un biais en faveur de ces groupes n'ait une incidence sur les programmes ou les intérêts des donateurs. Les questions relatives à la gouvernance, aux droits de l'homme et à la sécurité dans la région arabe sont au centre des préoccupations des médias et de l'opinion publique, aussi la statistique officielle doit-elle fournir des données et des éléments probants appropriés.

VI. Créer un large partenariat pour la coopération en matière de développement de la statistique en Asie occidentale et dans les États arabes

29. Comme indiqué plus haut, en raison de la pénurie de ressources allouées au développement de la statistique au niveau régional, il est nécessaire de combler les manques en créant un large partenariat avec des organisations de différents niveaux. Les paragraphes ci-après décrivent les avantages qu'un tel partenariat présenterait.

30. À l'heure actuelle, 18 des 22 États arabes sont membres de la CESAO. C'est pourquoi la Commission a établi un étroit partenariat avec les organisations régionales arabes. Des efforts sont déployés conjointement avec l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques en vue de renforcer les capacités statistiques. La coopération avec la Ligue des États arabes et ses organisations spécialisées dans le cadre des comités (Comité technique de la Ligue sur les statistiques, enquête panarabe auprès des ménages, Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières et Organisation arabe du travail) est également renforcée. La CESAO organise des ateliers et des séminaires sous-régionaux de renforcement des capacités conjointement avec des organisations des États arabes du Golfe (le Centre de statistique du CCG et l'Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe). Au nombre des partenaires arabes régionaux figurent également le Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, aux fins notamment du développement des statistiques de l'énergie et de la conduite d'enquêtes pilotes et l'Initiative statistique arabe (ArabStat) du Fonds monétaire arabe.

31. De nombreux organismes du système des Nations Unies disposent de bureaux couvrant des groupes de pays d'Asie occidentale et d'États arabes légèrement différents. Une étroite collaboration s'est établie avec le FNUAP en vue du renforcement des capacités dans le domaine des statistiques démographiques, avec le Bureau régional de la Méditerranée orientale de l'OMS sur les registres et statistiques de l'état civil et avec le bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur un plan d'action régional pour la collecte de statistiques agricoles et de statistiques du développement rural. Une proposition vise à fournir un soutien accéléré au développement de statistiques du travail avec le bureau régional de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Beyrouth, sous la supervision méthodologique du siège de l'OIT.

32. Tous les États arabes sont membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Depuis la création de la Commission de statistique de l'OCI, la CESAO a renforcé son partenariat avec le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques, notamment en entamant des discussions sur les enjeux stratégiques des pays islamiques. La région collabore également étroitement avec la Banque islamique de développement en vue de mobiliser des ressources pour le renforcement des capacités et des enquêtes pilotes (portant par exemple sur la consommation énergétique dans le secteur des transports).

33. La région de l'Asie occidentale s'étend naturellement jusqu'aux pays arabes de l'Afrique du Nord. Cela souligne l'importance que revêt la coopération interrégionale avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Cette coopération couvre la coordination de programmes de travail, des évaluations conjointes des systèmes nationaux de statistique et la collecte conjointe de données. En étendant ses travaux à l'Afrique du Nord, la CESAO coopère également avec la Banque africaine de développement, particulièrement en matière de collecte des données, de renforcement des capacités et d'harmonisation des statistiques des prix.

34. Les programmes de coopération euro-méditerranéenne, tels que le MEDSTAT, se sont avérés efficaces. Il est par conséquent souhaitable de renforcer les bases posées par MEDSTAT et de poursuivre la coopération engagée avec Eurostat et les principaux offices de statistique de la région européenne. Le transfert des

connaissances de la région européenne se poursuit également en collaboration avec l'Agence européenne pour l'environnement.

35. Parmi les partenaires mondiaux de la région de l'Asie occidentale figure la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. Actuellement, la CESAO et la Division coordonnent la mise en œuvre d'un grand nombre d'initiatives statistiques mondiales dans la région, notamment la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. La Banque mondiale est également un partenaire clef de cette région, s'agissant en particulier de l'appui qu'elle apporte à la composante régionale du PCI et de l'harmonisation des statistiques des prix dans la région arabe. La région coopère également avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en menant des débats sur la qualité des données devant être utilisées dans le *Rapport sur le développement humain*. La Section des services de conférence de la CESAO établit une version arabe de ce rapport.

VII. Brève présentation du Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe

36. Le Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe a été créé il y a deux ans et demi. Le présent rapport permet donc également de porter à l'attention de la Commission de statistique de l'ONU les informations générales le concernant.

37. Le Centre a été constitué par les chefs d'État des six pays qui composent le CCG, à savoir l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar. La création du Centre a démontré la ferme volonté de ses membres de renforcer la coopération, la coordination et l'harmonisation dans le domaine de la statistique afin d'améliorer la production et la diffusion de données et d'informations statistiques actualisées de qualité à l'intention des décideurs, des responsables, des chercheurs et des spécialistes de la planification, ainsi que des organisations régionales et internationales, du secteur privé et du grand public. Elle témoigne aussi de la reconnaissance du fait qu'il est important pour les gouvernements du CCG de disposer de données et d'informations statistiques de qualité pour élaborer leurs politiques de diversification de l'économie et de renforcement de l'unité économique de la région, notamment au moyen d'un marché commun, d'une union douanière (créée en 2003) et d'une union monétaire.

A. Objectifs et volets stratégiques du Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe

38. Sous la conduite et la coordination du Centre, la coopération statistique entre les États membres du CCG vise à atteindre les neuf objectifs stratégiques suivants et à leur fournir un cadre pour le développement de la statistique :

- a) Mettre en place et renforcer les capacités statistiques et institutionnelles des États membres pour satisfaire aux impératifs statistiques aux niveaux national, régional et international;
- b) Promouvoir et accroître la qualité et la quantité des produits statistiques de manière durable;

- c) Considérer la sous-région du CCG comme un ensemble économique et social unifié;
- d) Renforcer, élargir et commercialiser la diffusion de statistiques;
- e) Établir des programmes de travail conjoints entre les centres nationaux de statistique des États membres et le Centre de statistique du CCG;
- f) Unifier les stratégies nationales de développement de la statistique dans les États membres du CCG, conformément aux meilleures pratiques internationales;
- g) Mettre en place un environnement propice aux statistiques, sensibiliser le public sur la question des statistiques, renforcer l'utilisation réelle et correcte des données et des informations statistiques dans la prise de décisions et l'élaboration de politiques dans les pays du CCG;
- h) Faire en sorte que la région du CCG participe de façon effective au développement de la statistique à l'échelle internationale;
- i) Garantir la viabilité du Centre de statistique du CCG sur le long terme.

39. Le Centre conduit le développement de la statistique dans la sous-région du Golfe avec l'aide de ses pays membres et d'autres parties prenantes, conformément aux cinq volets stratégiques énoncés dans le tableau ci-après :

<i>Volets stratégiques</i>	<i>Activités principales</i>
Rassemblement, analyse et diffusion de données et de métadonnées	<ul style="list-style-type: none"> • Rassembler, analyser et diffuser régulièrement des données et des informations statistiques (démographiques, sociales, économiques, environnementales et autres) présentant un intérêt pour les décideurs, les responsables, les chercheurs, les spécialistes de la planification, les organisations et le grand public; • Compiler et publier les agrégats du CCG; • Adopter des politiques et des procédures de diffusion des données, et diffuser les données sur le portail en ligne et au moyen de publications périodiques.
Développement, harmonisation et coordination des travaux statistiques, conformité aux normes les plus récentes	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la qualité et la quantité des produits statistiques de manière durable; • Harmoniser et uniformiser les travaux statistiques dans les pays membres; • Utiliser les normes, définitions, classifications de concepts et systèmes

<i>Volets stratégiques</i>	<i>Activités principales</i>
Renforcement des capacités	<p>les plus récents;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensifier la coopération aux niveaux international, régional et national. • Fournir une assistance technique aux pays membres; • Organiser des ateliers et des cours de formation au niveau des pays et de la région; • Organiser des voyages d'études afin que les pays membres puissent bénéficier des meilleures pratiques.
Questions institutionnelles transversales	<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les stratégies nationales de développement statistique dans les pays membres; • Promouvoir les statistiques et renforcer la relation avec les utilisateurs finaux des données; • Assurer une participation efficace au développement statistique régional et international; • Assurer la pérennité du Centre de statistique du CCG.
Programmes d'appui	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que les opérations du Centre de statistique du CCG se déroulent de manière efficiente et efficace, notamment en allouant plus efficacement les ressources financières et humaines, y compris les technologies de l'information et des communications.

40. Pour la période 2015-2020, le Centre de statistique du CCG conduira et coordonnera les efforts visant à améliorer les travaux statistiques menés dans l'ensemble de la région du CCG en mettant l'accent sur les activités énoncées dans les principaux domaines de statistique ci-après :

a) Comptabilité nationale : d'ici à 2017, compiler les chiffres de la comptabilité nationale par année et par trimestre en prix courants et constants; appliquer le Système de comptabilité nationale de 2008 et les classifications recommandées (notamment la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Rev. 4); d'ici à 2018, utiliser systématiquement une présentation matricielle des ressources et des emplois pour la

compilation annuelle des chiffres de la comptabilité nationale; élaborer des bilans nationaux, conjointement avec les banques centrales nationales;

b) Statistiques monétaires et financières et statistiques de balance des paiements : rassembler et diffuser ces statistiques, et encourager la coopération entre les centres nationaux de statistique et les banques centrales nationales afin de renforcer la relation qui existe entre ces statistiques dans la comptabilité nationale et les statistiques macroéconomiques en général; cette activité sera menée conjointement avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui conduira la réalisation d'une enquête sur l'investissement étranger direct coordonnée du CCG;

c) Indices de prix et statistiques à court terme : compiler ces statistiques conformément aux normes les plus récentes; produire des indices des prix à la consommation harmonisés pour la région d'ici à 2020;

d) Statistiques du commerce extérieur : harmoniser et compiler les statistiques du commerce intérieur et du commerce extérieur du CCG, avec la collaboration des centres nationaux de statistique et des administrations douanières, et conformément aux recommandations figurant dans la publication intitulée *Statistiques du commerce international de marchandises : concepts et définitions*;

e) Statistiques du travail : conduire une enquête harmonisée sur la population active, annuelle jusqu'en 2018, puis trimestrielle, en utilisant les concepts et définitions énoncés dans la résolution sur les statistiques du travail, l'emploi et la sous-utilisation de la main-d'œuvre adoptée par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, tenue en 2013;

f) Statistiques de l'énergie et de l'environnement : harmoniser et compiler ces statistiques des différents pays, en utilisant les normes les plus récentes, telles que les recommandations internationales pour les statistiques de l'énergie, le Manuel sur les statistiques de l'énergie et le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement;

g) Statistiques du tourisme : harmoniser et compiler ces statistiques dans la région en utilisant les normes les plus récentes;

h) Indicateurs de développement, de progrès et de viabilité : assurer la production continue d'indicateurs harmonisés pour suivre les objectifs de développement durable et satisfaire les besoins spécifiques des pays membres;

i) Renforcer l'utilisation des sources de données administratives à des fins statistiques : renforcer les travaux en cours dans les pays membres et construire en s'appuyant sur les acquis, en vue principalement d'organiser un recensement de la population et des logements fondé sur les registres en 2020, de plus, élaborer des registres d'entreprises actualisés en utilisant les classifications les plus récentes.

B. Réalisations du Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe et la voie à suivre

41. Bien que les opérations en cours n'aient commencé qu'il y a environ deux ans et demi, le Centre a déjà mis en place un portail en ligne spécialement dédié à la

compilation et la diffusion régulières des statistiques et a publié 36 rapports et bulletins statistiques. Il s'emploie également à produire un calendrier annonçant les dates de publication.

42. En ce qui concerne le soutien fourni au développement et à l'harmonisation de la production statistique dans les pays membres, le Centre a produit 25 lignes directrices, méthodologies et questionnaires, qui ont été débattus et adoptés dans le cadre des travaux des comités permanents et des groupes de travail. De plus, 20 ateliers et cours de formation ont été organisés à l'intention de plus de 450 membres du personnel du Système statistique du CCG en collaboration avec d'importants partenaires, notamment la Division de statistique du Secrétariat, la CESAO, le BIT, la CNUCED, le FMI et Eurostat. De plus, les pays membres ont bénéficié de plus de 25 missions d'assistance technique d'une durée totale de plus de 200 jours/expert.

43. Le Centre, qui devient peu à peu pleinement opérationnel, projette de publier chaque année une trentaine de rapports et bulletins statistiques, d'organiser une quinzaine d'ateliers et cours de formation et d'offrir d'assistance technique aux pays membres (plus de 300 jours/expert). Il continuera également d'appuyer la production de statistiques harmonisées dans la sous-région du CCG, conformément aux objectifs susmentionnés. Il s'emploiera aussi à renforcer la coordination et à promouvoir la collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux, afin de garantir l'harmonisation du soutien fourni aux pays membres tout en allégeant le fardeau qui pèse sur les systèmes nationaux de statistique.

VIII. Décision de la Commission de statistique

44. La Commission est invitée à faire des observations sur :

- Les travaux statistiques entrepris dans la région arabe et dans les États arabes du Golfe;
- La possibilité d'établir une coopération interrégionale et de fournir un appui à la région;
- Les difficultés rencontrées, notamment en ce qui concerne les statistiques dans les situations de conflit et en période de crise.